SOCIETE MYCOLOGIQUE DU HAUT-RHIN

Siège : Maison pour Tous - 1, avenue des rives de l'Ill

Espace 110 - 68110 ILLZACH

Téléphone 03 89 52 18 81

Site : http://www.societe-mycologique-du-haut-rhin.org/

Cotisation annuelle bulletin SMHR compris : 20 € pour une personne seule - 25 € pour un couple

Cotisation annuelle bulletin FME & SMHR compris : rajouter 5 € à la cotisation de base

(à retirer au siège ou à l'exposition annuelle)

*Amanita virosa* Bertillon (1866)

Amanite vireuse – Ange de la mort

DIVISION - BASIDIOMYCOTA

SUBDIVISION **-** AGARICOMYCOTINA

CLASSE - Agaricomycètes

ORDRE - Agaricales

FAMILLE - Amanitaceae

La plupart des Amanites forment une sym­biose mycorhizienne et *l’Amanite virosa* ne déroge pas à cette règle. Cette espèce qui n’est pas commune peut, à cause de sa toxi­cité, engendrer de graves intoxications.  
Cependant si l’on prend soin de la déterrer, on peut aisément distinguer une volve, ce qui l’éloigne d’une grande partie des espèces pouvant prêter à confusion tels *Tricholoma columbetta* et *Amanita citrina* var. *alba* qui possède un bulbe marginé et pas de volve.

D’autres caractères permettent aussi, en dehors de sa volve membraneuse en forme de sac, de reconnaître *Amanita virosa* tels le stipe méchuleux et un chapeau de forme irrégulière, dyssimétrique et penché.

***Amanita virosa***

Photo : J-L Muller Durmenach – 10.08.2011